

**Volet B**

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

***16035233***

TRIBUNAL DE COMMERCE

29 FEV. 2016

DIVISION GREFFE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/03/2016 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0472.853.125

Dénomination

(en entier) : **Mons Truck Industry**(en abrégé) : **MTI**

Forme juridique : SPRL

Siège : Grand-Route, 149 à 7000 Mons
(adresse complète)**Objet(s) de l'acte : Nomination**

Extrait du Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 02 janvier 2016.

L'Assemblée Générale prend les résolutions suivantes :

Première résolution :

Monsieur le Président fait remarquer que tous les actionnaires étant présents, il n'y a pas lieu de justifier des convocations.

L'assemblée générale extraordinaire a décidé :

- la nomination de Monsieur Arie Dupont, domicilié à Rue Fourmauderie, 38 à 7602 Bury, comme co-gérant non statutaire à partir de ce jour.
- le mandat de Monsieur Arie Dupont sera rémunéré.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale décide d'approuver cette décision tels que proposés par le gérant.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 15, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Gérant

Guy Dupont